



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### DISPOSITION DES SOLS CONTAMINÉS 2026 2026-TP-06.01

La Ville de Saint-Sauveur désire recevoir des soumissions par voie publique pour la disposition des sols contaminés de classe A-B, provenant de notre site de transbordement pour l'année 2026.

Les soumissions, sous enveloppes scellées ou par voie électronique, sont reçues jusqu'à **10 h 00, le 8 mai 2026**, au bureau du Service du greffe, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10 h 01.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du **1<sup>er</sup> avril 2026**.

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : [greffe@vss.ca](mailto:greffe@vss.ca)

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**Fait à Saint-Sauveur, ce 1<sup>er</sup> avril 2026.**

Me Asmaa Elfadil  
Coordonnatrice au Service juridique, greffe et vie démocratique